

I. La société

I. ÉTYMOLOGIE ET ENJEUX

Cet ouvrage s'ouvre sur la notion de société car il s'agit de la base et de l'origine de toute association humaine. Tout homme vit par rapport à une société qu'il en soit partie prenante ou exclu. Vivre « à la marge » de la société, c'est encore rester dans son référentiel, qu'on cherche à l'intégrer ou à la rejeter. Ainsi commence donc la philosophie politique : par l'étude du lien unissant l'homme à la société.

Le terme de « société » vient du latin *societas* qui signifie « union, association ». La société est donc d'abord une somme d'individus qui décident de s'unir. Cette union s'effectue, à l'origine, dans un souci de préservation de l'espèce. Seuls, les humains sont trop vulnérables. Ensemble, ils peuvent s'entraider et se protéger. Par ailleurs, se réunir permet de se rencontrer et de trouver des partenaires afin d'assurer la reproduction.

Aujourd'hui, le terme de *société* apparaît comme bien plus polysémique. Si le sens originel persiste, il est désormais enrichi de nouvelles nuances : on parle de société pour désigner l'opinion publique, un ensemble de valeurs (lorsque l'on parle de la « société française »), une catégorie de personnes (la « haute société ») ou encore une entreprise (société de commerce). Le dénominateur commun reste l'individu, à qui la société apporte une caractéristique supplémentaire.

Les principaux enjeux de la notion

- ⊙ La société est la **forme première** de l'organisation humaine. Elle permet de se **réunir**, de se **protéger** et **d'évoluer**.
- ⊙ Quelles sont les réalités englobées par le concept de « société » ? Plusieurs sociétés peuvent-elles se recouper, se compléter ? Ou s'agit-il d'un tout imperméable ?

Auteurs clés

- ⊙ **Thomas MORE** (1478-1535) est un philosophe anglais et grand savant de son temps. Proche du milieu royal, il tombe en disgrâce lorsqu'il refuse de donner son consentement au divorce du Roi Henri VIII qui souhaite s'unir à Anne Boleyn. Pour s'être opposé au Roi et à son caprice, More est condamné

- et décapité. Son œuvre majeure, *L'utopie*, dépeint une société idéale, où les individus vivent en parfaite intelligence, dans l'entraide et le partage.
- ⊙ **Jean-Jacques ROUSSEAU** (1712-1778) est un philosophe de langue française né à Genève. Il est l'une des figures majeures du courant des Lumières. Il développe une philosophie de la société basée sur l'existence d'un contrat unissant les hommes. Selon lui, la société et ses dérives (notamment l'instinct de propriété) sont à la base des maux de l'individu. Rousseau s'intéressa également à d'autres domaines tels que l'éducation (*L'Émile*) et composa une autobiographie d'une grande portée : *Les Confessions*.
 - ⊙ **Claude LÉVI-STRAUSS** (1908-2009). Anthropologue né à Bruxelles et à la longévité exceptionnelle, Claude Lévi-Strauss s'est rendu, dans les années 1930, au Brésil pour rencontrer des tribus amazoniennes. Ces tribus n'avaient, pour beaucoup, jamais rencontré d'Occidentaux et entretenaient peu de contact avec l'extérieur. Dans *Tristes tropiques*, ouvrage scientifique et poétique, Lévi-Strauss décrit ses rencontres et propose des explications sur le début des sociétés humaines.
 - ⊙ **Pierre BOURDIEU** (1930-2002). Figure particulièrement influente au cours de la seconde moitié du ^{xx}e siècle, Pierre Bourdieu est d'abord formé à la philosophie. Souhaitant s'éloigner des « grandeurs trompeuses de la philosophie », il s'intéresse à la sociologie. Il étudie le phénomène de la reproduction sociale (*Les héritiers*) et conceptualise le terme d'*habitus*, se référant aux structures intégrées par l'homme et qui lui sont transmises – souvent inconsciemment – par son environnement. *L'habitus* conditionne l'homme dans la théorie bourdieusienne. Bourdieu a également développé la notion de « *champ* », espace spécifique (champ artistique, champ politique, etc.) au sein duquel se déroule la compétition sociale. Enfin, Bourdieu parle de *violence symbolique* pour décrire le mécanisme par lequel certains agents imposent leur domination.

A. L'homme en société

Le lien entre homme et société semble si fort qu'il est assez complexe de s'imaginer l'homme en dehors de la société. Il est même probable que cet état n'ait jamais existé. À considérer que ce qui distingue l'homme de l'animal soit le langage, on ne peut que difficilement envisager l'homme parlant seul, hors société. En effet, il est même peut-être plus probable que le langage soit né et se soit développé parce que l'homme vivait déjà en société. Pour ressentir le besoin de s'exprimer, encore faut-il avoir un interlocuteur. Il est donc probable que le langage se soit développé pour répondre à des besoins nés d'une vie en commun. Ainsi, si l'on part du principe que la caractéristique fondamentale de l'homme est le langage et que le langage provient d'une vie en société, l'homme a toujours vécu en société.

La société est donc un trait caractéristique de l'homme. Elle lui préexiste. Comme l'explique Aristote dans *Politiques*, l'homme naît en société. La famille constitue en effet le premier moment de socialisation de l'humain. Sa conscience du monde est dès lors conditionnée par ce que ses parents, ses frères et sœurs, ses proches, vont lui apprendre. La société protège, rassemble et fournit également aux humains une grille de lecture du monde.

La société transmet en effet un certain nombre de préjugés. Il ne faut pas ici considérer le terme de « préjugés » au sens courant, qui implique un caractère péjoratif. Il s'agit de concepts inculqués sans cadre démonstratif, que l'on tient pour vrais sans jamais y avoir nettement réfléchi. Ces préjugés forment les bases du savoir de chaque enfant. L'enfance est, pour Descartes, un moment tragique pour la raison. Selon lui, « nous naissons enfant avant d'être homme et de là vient tout notre malheur ». En effet, l'enfant ne dispose pas de suffisamment de clés intellectuelles pour pouvoir raisonner par lui-même. C'est donc via ce que son entourage va lui inculquer que l'enfant va se forger sa pensée. Or, parmi ce que les proches partagent, se trouvent nombre de préjugés. Afin de pouvoir correctement exercer sa pensée, l'enfant devenu adulte devra donc se purger de ses préjugés, en suivant la méthode cartésienne du « doute ».

Mais la société ne fait pas que transmettre de douteux préjugés, elle enseigne également des règles de conduite afin que le « vivre ensemble » soit possible. Il en va ainsi des règles de politesse, qui ne répondent à aucune logique de survie ou de nécessité. Les animaux ne se saluent pas et ne témoignent d'aucune forme de remerciement. Il s'agit de conventions artificielles, créées par l'homme. Si l'homme s'est imposé de strictes règles à cet égard, c'est pour encadrer le processus social : à chaque action correspond une réponse attendue de la part de l'autre. Se saluer, se remercier ou encore s'excuser sont autant d'actions quotidiennes et pourtant parfaitement artificielles que la société impose et que l'homme accepte pour pouvoir rester au sein de la société. Il est d'ailleurs intéressant de voir que, si les règles peuvent varier, toutes les sociétés humaines se sont imposé un minimum de règles qui régulent les comportements.

Le sociologue allemand Norbert Elias, dans son ouvrage *Sur le processus de civilisation*, a étudié l'histoire de l'autocontrôle de la violence et de l'intériorisation des émotions, notamment via le processus de politesse. Il s'est pour cela intéressé à de nombreux aspects de la vie en société, et notamment aux mœurs et aux règles de politesse. Norbert Elias a, par exemple, analysé les bonnes manières à la Cour de Louis XIV et montré comment celles-ci s'étaient peu à peu répandues à travers l'Europe. Selon lui, individu et société ne sont pas deux ensembles distincts : ils s'apportent et s'influencent en permanence.

L'étude de Norbert Elias porte sur une longue période (près de 1 000 ans). Ceci témoigne du fait que le terme de « société » n'est nullement un concept moderne. On parle en effet de « sociétés primitives » pour qualifier certaines tribus qui, vivant isolées d'autres groupements humains du fait de la nature environnante (Amazonie, déserts de sable ou de glace) sont restées en dehors de la modernité. Les groupements humains observés par l'anthropologue Claude Lévi-Strauss en Amazonie (observations relatées dans l'ouvrage *Tristes tropiques*) constituent bien des sociétés bien qu'elles soient dépourvues de bien des attributs qui caractérisent nos sociétés modernes.

Toutefois, pour l'objet d'étude, il convient de s'imaginer que l'homme ait pu vivre hors société. C'est ce que les philosophes contractualistes ont nommé « l'état de nature ». Cet état n'est basé sur aucune véracité historique et n'a pour autre but que de penser l'homme *avant* sa socialisation. L'état de nature se caractérise par la guerre de chacun contre chacun. Les hommes vivent tels des animaux, ne pensant qu'à leur survie. Pour reprendre l'expression de Thomas Hobbes, « l'homme est un

loup pour l'homme ». La liberté de l'individu n'a alors aucune limite, les lois n'existant pas. Partant, les plus forts dominent logiquement les plus faibles.

Les hommes, constatant leur impuissance et leur incapacité à vivre individuellement, décident alors de s'unir par un contrat social. De ce contrat social, née la société humaine. Il s'agit de mettre fin à l'état de nature (état d'*anomia*, c'est-à-dire un état sans lois) afin d'organiser la communauté. La communauté devient nécessaire puisque l'excessive liberté des hommes amène un état contradictoire : l'homme ne pense qu'à sa survie or, sa survie n'étant pas assurée, l'homme s'attaque aux autres hommes. Ainsi, chacun se trouve en danger permanent. La société vient réguler les comportements et sécuriser les hommes.

Les philosophes contractualistes envisagent, chacun différemment, la sortie de l'état de nature. Pour Hobbes (*Léviathan*), le contrat a pour but de grandement limiter la liberté des humains. Les hommes délèguent en effet leur liberté à un « Léviathan », Prince démiurge et omniscient qui se charge de réguler les interactions humaines et de pourvoir à la sécurité de chacun. Cette société peut apparaître effrayante puisque les individus délèguent l'intégralité de leurs prérogatives (à commencer par leur liberté) à un organe supérieur qui se charge d'assurer sécurité et bonheur aux individus. Toutefois, elle garantit à l'homme ce qui est, pour Hobbes, la priorité absolue : la sécurité.

Cette conception, qui peut nous sembler aujourd'hui parfaitement totalitaire est à considérer à l'aune de l'époque dans laquelle vit Hobbes : les guerres de religion n'assurent pas un quotidien particulièrement apaisant et la sécurité (à vrai dire la survie) semble alors le plus fondamental des objectifs.

Locke (*Traité d'un gouvernement civil*) décrit l'état de nature comme « un état dans lequel les hommes se trouvent en tant qu'hommes et non pas comme membre d'une société ». Dans le débat l'opposant à Filmer, Locke affirme que « l'homme possède une liberté naturelle [...] car tous ceux qui participent d'une nature, de facultés et de pouvoirs communs, sont par nature égaux et doivent avoir part aux mêmes droits et privilèges communs ». Locke affirme ici que l'homme possède des droits qui lui préexistent et qui feraient donc partie de son essence même. Or, ces droits sont ceux de l'égalité et, en particulier – si on analyse le vocabulaire de Locke (droits, privilèges, pouvoirs) – l'égalité politique. Le pouvoir de tous ne peut se réaliser qu'en démocratie. Il apparaît donc, par syllogisme, qu'il est dans la nature même de l'homme d'aspirer à une vie en démocratie. L'émergence de la société, chez Locke, se fait donc sur la base du droit et avec la volonté d'établir une réelle égalité entre les hommes, que l'état de nature empêche.

Rousseau (*Du contrat social*) envisage différemment la sortie de l'état de nature. Confronté à l'état de nature, l'homme est animé par deux sentiments que sont l'*amour de soi* et la *pitié*. L'*amour de soi* correspond au besoin fondamental de survie et de la part d'égoïsme intrinsèque à chacun lorsqu'il s'agit, d'abord, de se protéger pour vivre. La *pitié* est un élément fondamental chez Rousseau : l'homme répugne à voir un autre homme souffrir. C'est pour cela que l'homme est, selon Rousseau, naturellement bon. Son sentiment de *pitié* l'incite en effet naturellement à la compassion envers ses semblables.

Par le contrat social, la communauté humaine fait émerger la « volonté générale ». La volonté générale est un concept typiquement rousseauiste sur lequel se fonde la pensée politique du philosophe genevois. La volonté générale n'est pas la somme des volontés des individus. D'ailleurs, les individus étant fort différents, il est peu probable que l'addition de leurs volontés propre aboutisse à une quelconque volonté intelligible. La volonté générale est méta-individuelle et méta-sociétale : elle en émane mais transcende et l'individu et la société. La volonté générale est inhérente à la notion de société : elle s'en dégage et la dépasse.

Quelle que soit la conception retenue, tous les philosophes contractualistes s'accordent sur le fait que, grâce au contrat, les individus sortent de l'état de nature pour créer la société.

B. Société et communauté

La question centrale à envisager lorsque l'on étudie le concept de « société » est celle du rapport entre l'individu et le tout. La société est une somme d'individus et également un concept transcendant l'humain. L'individu en société est différent de ce qu'il serait s'il était *asocial*. Dans quelle mesure la société influence-t-elle l'individu ? Et, inversement, en quoi l'individu peut-il contribuer à la société ?

La sociologie, qui prend pour objet d'étude les comportements humains, propose deux approches. Tout d'abord celle développée notamment par Raymond Boudon : l'individualisme méthodologique. L'individualisme méthodologique s'intéresse aux comportements des individus et postule que les interactions entre individus peuvent s'analyser à l'échelle individuelle. Ainsi, une société n'est pas vue comme un tout mais comme une somme de comportements individuels.

La deuxième approche est celle du holisme, théorisée, entre autres, par Pierre Bourdieu. Selon cette méthode, les comportements individuels ne peuvent être étudiés sans une analyse parallèle des structures qui les dominent. La société conditionne alors une partie des comportements humains. La langue, les usages, la hiérarchie sont autant d'éléments qui permettent à la société d'exister et qui, nécessairement, influencent les hommes dans leur quotidien.

Individus et société sont donc deux ensembles qui s'alimentent mutuellement. Les individus créent les normes qui vont permettre l'existence de la société. La société devient un tout méta-individuel qui va dépasser chacun pour créer un tout structurant. Comment, dès lors, distinguer ce qui est du ressort de l'individu et ce qui relève de la société ?

C'est alors peut-être une nuance sémantique qu'il faut opérer. En effet, pour le sociologue allemand, Ferdinand Tönnies¹ il faut distinguer communauté (*Gemeinschaft*) et société (*Gesellschaft*). Dans la communauté, les parties ne sont pas indépendantes du tout. La notion d'individu ne peut intervenir, puisque chacun est englobé dans le

1. F. TÖNNIES, *Gemeinschaft und Gesellschaft (Communauté et société*, trad. chez Retz en 1977).

tout. La société, quant à elle, est l'ensemble qui laisse la place pour l'individu voire l'individualisme.

Les structures donnant forme à la société ont évolué au cours des époques et des contrées considérées. Selon Aristote (*Politiques*, Livres I et II), la première forme de socialisation humaine est la famille. La primo-société est donc la structure familiale. Cette conception est typiquement antique et se retrouve également dans la Rome antique : le *pater familias*, le père de famille disposait alors d'un pouvoir considérable sur ses proches.

La religion peut également être un élément structurant de la société. Elle impose des codes, des rites et des réflexes quotidiens qui vont influencer l'individu dans ses comportements. La religion romaine, par exemple, est polythéiste et sa portée eschatologique demeure abstraite et propice aux interprétations personnelles.

Le christianisme, quant à lui, possède un message bien plus uniformisé et organisa grandement la société occidentale. En effet, le christianisme offre une certaine particularité par rapport aux religions lui ayant précédé : il n'est plus seulement spirituel, il est également temporel. Le réseau d'évêques, de prêtres, moines et sœurs structure la société. Ces hommes de foi sont guidés par un chef, le Pape, instance dont l'aspect politique et l'impact sur la société ne sauraient être niés.

La religion guide l'individu depuis sa naissance (par le baptême) jusqu'à sa mort (enterrement). Toutes les étapes importantes sont liées à la religion (mariage, etc.). Le temps lui-même est rythmé par la prière puisque les temps non productifs sont consacrés à Dieu. Il s'agit donc d'un vecteur important unifiant la société. Cette notion traverse les royaumes et les territoires : l'on parle « de monde chrétien ». Le « monde chrétien » forme une société. Les individus qui y appartiennent n'ont qu'un seul point commun : leur religion.

En France, au cours du Moyen Âge, religion, politique et société vont s'influencer mutuellement. Cette société est hiérarchisée et cloisonnée : se retrouve la distinction *oratores, bellatores, laboratores*. En haut de cette société se trouvent ainsi les *oratores*, les prieurs. Ce sont eux qui jouissent de la plus grande proximité avec Dieu et c'est donc eux qui doivent présider au destin des hommes. Les prêtres sont organisés au sein du « clergé ». Les *bellatores*, les « guerriers » protègent la société. Des titres et des terres viennent récompenser leur courage : ce sont les nobles. Enfin les *laboratores*, les travailleurs, cultivent la terre et fournissent aux deux premiers ordres les moyens de leur subsistance.

Cette division n'est pas propre au christianisme, elle se retrouve dans bien des cultures. Toutefois, le christianisme, particulièrement à l'apogée de la monarchie absolue au XVIII^e siècle, aura eu pour particularité de scinder les deux premiers ordres, en leur accordant des privilèges immenses, et de ne faire aucun cas du dernier, pourtant fortement hétérogène (grands et petits bourgeois, artisans, commerçants, paysans).

Ces écarts sont dénoncés, notamment par l'abbé Sieyès qui écrit dans *Qu'est-ce que le Tiers État ?* : « Qu'est-ce que le Tiers État ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il ? À y devenir quelque chose ». Ces revendications aboutiront à la Révolution française, à des changements politiques

et sociétaux majeurs. L'Église et la noblesse perdront définitivement leur influence pour laisser place à l'individu, désormais figure centrale de la société.

C. Individualisme et société

La Révolution française a rejeté la société de l'Ancien régime. Pourtant, les structures perdurèrent longtemps après la chute de la Monarchie. Le christianisme demeura religion d'État jusqu'en 1905 et son influence ne décrut réellement que durant la deuxième moitié du xx^e siècle.

La société française reste, jusqu'au xx^e siècle, rurale et hétérogène. Une lecture des romans composant la fresque naturaliste d'Émile Zola, *Les Rougon-Macquart*, offre un tableau de la société française de la fin du xix^e siècle. Si les villes semblent déjà posséder les caractéristiques que nous connaissons aujourd'hui, elles apparaissent comme bien plus cloisonnées : les quartiers aisés ne se mêlant absolument pas aux quartiers ouvriers. *La Curée*, qui décrit le quotidien de la haute bourgeoisie parisienne et *L'Assommoir*, qui s'intéresse aux conditions de vie des ouvriers de la Goutte d'Or, montrent des scènes de vie qui semblent se dérouler dans deux pays et deux époques différentes. De même, *La terre* ou *La faute de l'Abbé Mouret*, dont l'action se déroule dans les terres rurales, semblent décrire un monde qui n'a guère changé depuis le Moyen Âge.

Et pourtant, la société décrite par Zola était déjà en pleine mutation, du fait de l'industrialisation croissante. Ce mouvement bouleversa les techniques de production. Les nouvelles usines eurent besoin de main-d'œuvre, attirant à elles une partie de la population rurale. Ces populations quittèrent alors leur campagne pour s'installer en ville, générant un phénomène d'urbanisation massive.

Ces changements eurent bien entendu des conséquences importantes sur la société. Les structures héritées de longs siècles furent balayées en quelques décennies, sous l'effet de ce qu'il convient d'appeler, de façon globale, la modernisation de la société.

Tout d'abord, un point important qui modifia les comportements fut l'avènement de la « société de consommation », thème commenté notamment par Jean Baudrillard. L'industrialisation apporta une nouvelle conception des modes de vie : on se mit à produire plus que de besoins, et ce afin de faire du profit. L'homme devient alors un paramètre parmi les autres, qu'il soit producteur ou consommateur. La consommation étant excessive, il s'agit de créer le besoin par la publicité ou la mode. La société se trouve alors influencée par des intérêts économiques. On vante un mode de vie (qui comprend un lave-vaisselle, plusieurs téléviseurs, plusieurs voitures) pour permettre le fonctionnement d'un système économique. De nouvelles règles apparaissent donc au sein de la société.

Ces changements s'accélérent au sortir de la Seconde Guerre mondiale, alors que la France – et une bonne partie du monde – est à reconstruire. L'industrialisation entre dans une nouvelle ère : celui de la consommation de masse. Avec les mouvements cumulés des débuts d'une nouvelle mondialisation et de l'émergence d'une classe moyenne au pouvoir d'achat conséquent, le marché s'étend considérablement. Par ailleurs, l'équipement du quotidien se modernise et se popularise (le premier

hypermarché en France, ouvre en 1963 à Sainte Geneviève des bois). La société se découvre de nouveaux besoins et tous les moyens lui sont donnés pour qu'elle puisse les assouvir le plus facilement et le plus rapidement possible.

Ces années sont également celles de l'émergence du féminisme. Les femmes, en France, n'accèdent au droit de vote qu'en 1944 et durant les années 1950 et 1960 restent encore éloignées du marché du travail.

Par ailleurs, à la suite de la Seconde Guerre mondiale, la France a connu un phénomène de *Baby-boom* : un surcroît de naissance qui eut pour effet de considérablement rajeunir la population française. Ces jeunes sont, grâce à de nouvelles technologies (radio, TV) plus ouverts sur le monde que ne l'étaient leurs parents. Ils sont également plus sensibles aux idéologies nouvelles (marxisme, maoïsme) qui semblent promettre un avenir plus égalitaire et un monde meilleur pour tous. Ce double mouvement qui scinde la société en deux abouti à une scission dans les années 1960, qui culmine lors des événements de Mai 68.

Grandement médiatisée et aujourd'hui encore objet de nombreuses études, cette période marque l'imaginaire français. La jeunesse se révolte contre un ordre établi jugé réactionnaire et demande un monde libéré de contraintes. Ce mouvement apparaît aujourd'hui d'autant plus incompréhensible que la France, en 1968, est particulièrement prospère et le chômage presque inexistant. Ces jeunes ont certainement donc plus à perdre qu'à gagner en investissant leurs universités et en élevant des barricades au cœur même de Paris. Et pourtant, ces quelques semaines de chaos furent suffisantes pour faire trembler le Général de Gaulle – qui crut un temps à un possible coup d'État – et pour bouleverser durablement l'imaginaire de la société française.

Que reste-t-il aujourd'hui des slogans libertaires et utopiques de Mai 68 ? Certainement plus grand-chose. La société française, comme beaucoup en Occident, a cessé de rêver aux lendemains qui chantent. Les médias font écho d'une « fracture sociale » plus facile à décrier qu'à réellement décrire. Toujours est-il qu'en effet la société française apparaît fragmentée. Mais en combien d'entités ? Et cela n'a-t-il pas toujours été le cas ?

Les deux aspects sur lesquels la France – et les pays modernes de manière générale – semble unie sont la consommation et la communication. Les deux notions sont d'ailleurs liées puisque la consommation utilise la communication (publicité) et vice versa (développement des supports, nouvelles technologies de l'information et de la communication).

À ce titre, les deux notions semblent s'être profondément immiscées dans le quotidien, à tel point que l'on parle de « société de consommation » et de « société de communication ».

Le développement des moyens de communication (téléphone, radio, Internet) a permis de rapprocher les Hommes et de permettre une discussion avec n'importe quelle personne, à n'importe quel moment et ce, quel que soit son emplacement, pourvu qu'il dispose d'une connexion à Internet.

La société de communication est donc aujourd'hui une réalité, qui a certainement changé la société dans son ensemble. La « communauté internet » s'est en effet inventé